

CP - Les prochaines permanences du Maire

Monsieur le Maire reçoit les Colmariennes et Colmariens sur rendez-vous généralement les jeudis à partir de 8h30 (hors vacances scolaires). La prochaine permanence aura lieu ce jeudi 14 avril à la Mairie (accueil dès 8h30).

Une inscription au préalable est nécessaire :

- **par Internet en complétant le formulaire en ligne sur :** colmar.fr, rubrique "participer/s'exprimer" ;
- **par téléphone au 03 89 20 68 18 :** le mardi de 8h30 à 17h00.

Les prochaines dates et lieux de rendez-vous :

Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs), accueil dès 8h30 :

- jeudis 14, 21, et **28 avril (dès 7h45)**
- jeudis 12, 19 et mercredi 25 mai
- jeudis 9, 16, 23 et 30 juin

Antenne Ouest (5A rue de Zurich), accueil dès 8h30 :

- jeudi 5 mai

Cercle Saint-Joseph (29 rue Saint-Joseph), accueil dès 8h30 :

- jeudi 2 juin

Afin de permettre au plus grand nombre d'habitant de rencontrer Monsieur le Maire, les inscriptions sont limitées à un seul rendez-vous par mois, par personne et/ou par famille.

CONTACT PRESSE

Marina Nunes - Chargée de communication - 03 89 20 68 19 - marina.nunes@colmar.fr